

16.12.2009 - 07:37 Uhr

comparis.ch sur le nombre des assurés ayant changé de caisse - Face à la hausse des primes, 1,2 million d'assurés changent de caisse

Zürich (ots) -

Remarque : le tableau « Taux de migration en fonction du montant de la franchise » peut être téléchargé en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

1,2 million d'assurés ont décidé de quitter leur caisse maladie pour s'affilier chez une autre en prévision de l'an prochain. C'est le bilan que dresse la dernière enquête de comparis.ch, le comparateur sur internet. Le nombre de migrations montre que la concurrence entre les caisses maladie fonctionne et qu'ainsi la pression sur les coûts ne se relâche pas.

Par rapport à l'an dernier, les augmentations considérables des primes ont poussé un quart de plus d'assurés à quitter leur caisse maladie. C'est ce que révèle une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet. Mandaté par Comparis, l'institut GfK à Hergiswil a ainsi interrogé 6 000 personnes entre fin novembre et mi-décembre. 15,4 % d'entre elles ont déclaré avoir changé de caisse ce qui, ramené à la population entière, correspond à environ 1,2 million d'assurés. Il y a un an, ils avaient été 12 %.(1)

Le montant de la hausse des primes joue un rôle important dans la décision de changer de caisse. C'est ce que montre l'analyse de la corrélation entre le nombre d'assurés « nomades » et le montant de leur franchise (2). Ainsi les assurés ayant la franchise à 2 500 francs ont été un sur quatre à quitter leur caisse après avoir écopé d'une augmentation de 18,5 %. Pour les assurés ayant la franchise à 300 CHF, l'augmentation était de 10 % et on constate que seul un sur neuf a changé de caisse. La raison de ces augmentations disparates, et finalement de ces écarts entre les taux de migration, est à chercher du côté de la réduction du rabais dont profitaient les assurés ayant une franchise élevée, ce qui a généré cette année pour eux une hausse supérieure à la moyenne. « Face à la hausse des primes, les assurés réagissent en changeant davantage de caisse » constate Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, le comparateur sur internet. « Ce taux de migration exceptionnellement élevé est aussi, dans une large mesure, à imputer à la politique de baisse des rabais des franchises à option ».

Changer de caisse diminue les coûts à long terme

Pour les caisses, les migrations d'assurés sont toujours synonymes de coûts administratifs. Toutefois, grâce à internet, ces frais sont de plus en plus de faible montant. Beaucoup d'assurés ont aujourd'hui recours aux sites de comparaison pour se faire rapidement une bonne idée générale de la situation, ce qui ne génère aucun coût. De plus, les offres éventuellement demandées sur internet reviennent aussi moins cher que les demandes demandées classiquement aux caisses maladie par téléphone. « Les dépenses suscitées par les migrations entre caisses sont de l'argent bien investi » déclare R. Eisler, « parce que ce n'est que lorsque les assurés usent effectivement de leur liberté d'affiliation, que les caisses sont forcées de proposer les primes les plus basses possibles ». En effet, les conséquences sont claires pour les caisses : elles doivent négocier le meilleur tarif possible pour leurs assurés et travailler elles-mêmes le plus efficacement possible - comme la loi sur l'assurance maladie le préconise. Les effets de la pression exercée sur les caisses maladie se voient à leurs frais administratifs, contrairement à une idée fautive fortement répandue. Ils s'élèvent actuellement à moins de 6 % du volume des primes alors qu'ils se situaient à 8,6 % en 1996. «

Chaque franc dépensé pour changer de caisse abouti à des économies égales à dix fois ce montant au niveau du système de santé », déclare avec conviction Richard Eisler.

(1) Cf. « Les assurés migrent plus que supposé jusqu'à présent », communiqué de presse du 17 mars 2009. Disponible sur : http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquel.aspx?ID=PR_Comm_communique_090317

(2) Echantillon pour les statistiques en fonction du montant de la franchise : 2 000 personnes interrogées (représentatif de toute la population)

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100595521> abgerufen werden.